

La Vicomté, le 6 février 2019

COMPTE RENDU de la réunion du 18 janvier 2019

Écoles de Cyclisme

Présents :

CD 22 : Marie Claude DUBOSCQ - Jean Michel HUBY- Christophe REBILLARD – Jean Marc ROBIN – Marcel Moy

Clubs : VCP Guingamp- C.C Plancoët- C.C Moncontour- V.S Trégueux- V.C Dinan- C.C Uzel- Plaintel Vélo Star- VSP Lamballe- TEAM Pays Dinan - VCP Loudeac- - ECP du Leff – EC Rance Frémur - VC Plurien-VC 'Evron

Excusés : CD22 : .Nathalie CORLAY- Jacques BUHOUR ECP Paimpol

Absents : Team de Granit Rose- Vs Ploumagoar- E.C Rostrenen- EC Plestin - EC du Mémé

Ordre du jour :

Point sur le challenge 2018

Règlement Challenge 2019

Les minimales dans le challenge

Les braquets

Dates et lieux du challenge

Trophée départemental

Trophée Régional

POINT SUR LE CHALLENGE 2018

Saison 2018 : bonne organisation dans l'ensemble, excepté la semaine précédant la course de Plaintel, des jeunes de club avec leur éducateur se sont entraînés sur le site de la course ce qui a occasionné un gêne auprès des chauffeurs de l'entreprise de transports, (des mots ont été échangés) le club responsable s'engage à s'excuser auprès de l'entreprise en question.

Thierry Noret responsable de l'école de vélo du VS Tréguex à rencontré le transporteur concerné pour s'excuser de la gêne occasionnée, (celui-ci a répondu qu'il n'y avait pas eu de mot de la part des jeunes ou des éducateurs, la seule chose il ne veut pas que les gens rentrent sur son terrain.

- Pour éviter ce genre d'incident, nous demandons aux parents et aux éducateurs de clubs de faire respecter les lieux d'entraînements et de courses.

Chrono :

- Une bande a été retrouvée sur le podium le jour du trophée départemental à Paimpol en vrac cette bande est inutilisable (le tarif d'une bande est de 250€)
- La commission et avec l'accord du président Marcel Moy il a été décidé d'investir dans un chrono cellulaire d'où l'augmentation de l'engagement pour la saison à 5 €. (devis en cours)
- Il est difficile souligne le président d'obtenir actuellement des aides financières de la jeunesse et des sports (0 euro pour l'année 2019).

CHALLENGE DE L'AVENIR 2019

- Le challenge de l'avenir est un règlement spécifique, et sera envoyé et diffusé sur le site du comité de Bretagne.
- Les casques et les gants sont obligatoires en course et à l'échauffement.
- Pour les dirigeants de club et les accompagnateurs le casque uniquement.
- Le bidon en course, il peut être autorisé pour les minimes (selon la météo) sur décision des arbitres, le ravitaillement est strictement interdit et il est également interdit de jeter son bidon.
- Chaque club devra mettre à disposition du club organisateur 1 arbitre et 2 bénévoles.

- Une formation pour le chrono devra être faite, sur chaque manche
(Prévoir 1 personne pour Plaintel VS qui sera formée par Mathieu Géloen)

D'avance merci de nous fournir les noms pour les prochaines manches.

- Ces personnes peuvent être de club qui ne sont pas organisateurs.

Horaires

- Respecter impérativement les horaires de départ au plus tard **13 heures**,
- à l'exception de : **Corseul 11 heures à confirmer et la finale à Pordic 12 heures.**

Les engagements

- Sont à envoyer à Mme Duboscq Marie Claude par mail selon formulaire joint, respecter impérativement les colonnes (fichier Excel, Libre Office) pas de PDF ou copie pour éviter une réécriture pour le **15 mars**

Nom Prénom (**F**) si féminine Club Catégorie Date de naissance.

Adresse mail : mduboscq220@gmail.com

- Les engagements ensuite doivent se faire via le cicleweb pour chaque manche concernée et ne seront engagés que les jeunes participants à cette manche et non tous les enfants du club.

Les catégories

- Les catégories retenues pour participer au challenge sont :
 - Pré licenciés (5 à 6 ans)
 - Poussins (7 et 8 ans)
 - Pupilles (9 et 10 ans)
 - Benjamins (11 et 12 ans)
 - Minimes 1 (13 ans)
 - Minimes filles 1 et 2 (13 et 14 ans)

Autorisation aux minimes 2 (14 ans) « **en première année de licence** ».

L'engagement se fera sous la responsabilité du club, et sous le statut particulier du règlement du challenge école de cyclisme du comité départemental de cyclisme.

Celui qui sera en supériorité manifeste (3 places dans les 5 premiers) sera exclu du challenge et orienté vers les épreuves minimales.

Les épreuves du challenge de l'avenir sont ouvertes à tous les costarmoricains ou non.

Les jeunes non costarmoricains seront classés dans le classement jour et n'apparaîtront pas dans le classement général. La licence sera demandée comme caution.

Les minimales 2 ne seront pas autorisés.

Les braquets

- 5.60 pré licenciés, les poussins et pupilles
- 6.40 benjamins
- 7.01 minimales.

Les freins :

- les vélos munis de freins à disques sont autorisés dans les épreuves des écoles de vélo pour la route, le cyclo-cross et le VTT. (Règlement FFC Juillet 2018).

Les roues :

- préconiser les roues classiques (présent au vent des roues profilées qui peuvent être dangereuses en compétition)

Rappel :

- pendant l'épreuve mains sur le guidon, à l'arrivée interdiction de lever les bras, de zigzaguer et de redescendre à contresens sur le circuit sous peine de pénalité.

Les dossards

- Ils sont attribués pour l'ensemble des épreuves il sera vendu **5 €** aux costarmoricains,
- L'identification des féminines se fera par un dossard rouge.

Le chrono

- Location 17€ par club.

Déroulement

Les épreuves du challenge de l'avenir se déroulent en deux parties :

- Une épreuve de vitesse :

Distance pour être en accord avec le trophée départemental et régional.

- 60 mètres pré licenciés, les poussins et les pupilles.

- 80 mètres benjamins et minimes.

La position se fera selon le fonctionnement du chrono cellulaire

Rappel 2018 : Le déclenchement du chronomètre se faisant au passage de la roue avant sur la bande de chronométrage, la roue avant doit donc rester en contact permanent avec le sol sous peine de pénalité.

Cette épreuve se fera avec un départ non lancé. Le coureur est tenu et lâché par un teneur. Une fois franchit la ligne de départ déclenchant le chronométrage, aucun incident (bris de matériel, crevaison ou déchaussage) ne permettra, au coureur de recommencer son sprint, sauf décision du corps arbitral.

Si le nombre de participants d'une catégorie est supérieur ou égal à 60 il sera fait deux groupes, et donnera lieu à deux départs.

1^{er} Groupe 1^{er} temps du chrono

2^{ème} Groupe 2^{ème} temps du chrono

3^{ème} temps du chrono

4^{ème} temps du chrono

5^{ème} temps du chrono

6^{ème} temps du chrono

Etc....

Etc....

Une épreuve route : Pré licenciés 1km

Poussins 5km

Pupilles 10km

Benjamins 15km

Minimes 30km (école de vélo- Route + 1 autre épreuve

1 jour (Maximum)

L'épreuve route se déroulera avec un appel des concurrents sur la ligne de départ suivant l'ordre à l'issue de la vitesse.

Si pour des raisons d'intempérie ou de défection de matériel la vitesse pourrait être annulée, le classement se fera sur la route uniquement.

Classement :

Le classement se fera sur le modèle du Trophée départemental

- 1 point pour le 1^{er}
- 2 points pour le 2^{ème}
- Etc....

Le classement se fera par l'addition des points au terme des 2 épreuves (vitesse et route) en cas d'égalité le classement de l'épreuve sur route déterminera les places.

- En cas d'ex aequo sur une manche du challenge :
- La place route prime sur celle de la vitesse.
- En cas d'ex aequo sur le classement final du challenge
- Le vainqueur sera celui qui aura la meilleure place lors de la manche finale.

Interdiction de lever les bras sur et après la ligne d'arrivée, de lâcher les mains du guidon, d'ôter les pieds de ses pédales, ni de jeter son vélo sous peine de pénalités.

Tout coureur qui aura un comportement antisportif sera classé en dernière place de la manche.

Le challenge 2019 compte 7 manches.

Pour participer au classement général il y a obligation de participer à 5 épreuves, le classement se fera sur les 5 meilleures épreuves.

Le concurrent absent le jour de la finale sera classé mais n'aura pas de trophée.

Si une manche est annulée, 4 manches seront prises en compte pour le classement final.

Chaque organisateur mettra à disposition au minimum 1 arbitre club désigné, 2 personnes pour la sécurité et 1 personne pour assurer la saisie et le contrôle des classements avec un membre de la commission « jeunes »

Un tableau de recensement de tous les arbitres devra être fait.

Une semaine avant l'épreuve, le club organisateur de l'épreuve suivante devra envoyer un mail avec le nom de l'arbitre et des bénévoles aux responsables de la commission jeunes à l'adresse suivante : mduboscq220@gmail.com

Les réclamations se feront exclusivement par l'éducateur du club et non par les parents.

Les états de résultats comprenant, les classements informatisés et la feuille des secours seront envoyés, au comité de Bretagne, les classements seront envoyés à chaque responsable de club par mail après chaque épreuve.

Les certificats médicaux ne seront pas pris en compte dès lors de l'absence déjà sur deux épreuves.

Les récompenses :

A chaque épreuve les 3 premiers garçons et les 3 premières filles seront récompensés.

Pour la finale à Pordic prévoir 60 trophées

A charge du Comité départemental de récompenser chaque coureur qui aura participé à 5 manches du challenge dont la finale.

Dates et lieux des manches du challenge de l'avenir 2019

Avec des contrôles braquets inopinés

	DATES	LIEU	CLUB ORGANISATEUR	COMMENTAIRES
1	Dimanche 7 avril	PLAINTEL	PLAINTEL VS	Contrôle braquets Départ 13h
2	Dimanche 14 avril	LANGUENAN	VC DINAN	Départ 13H
3	Samedi 20 avril	NOYAL	VSP LAMBALLE	Horaire à confirmer
4	Samedi 27 avril	CORSEUL	CC PLANCOET	Contrôle Braquets Départ 11h à confirmer
5	Dimanche 5 mai	PLOUAGAT	VCP GUINGAMP	Départ 13H
6	Dimanche 19 Mai	LANVOLLON	ECP DU LEFF	Départ 13H
7	Samedi 1 ^{er} juin	PORDIC	VS TREGUEUX	12H Entraînement Départ 13H Départ

Trophées

Les minimes 1 et 2 seront autorisés à participer au trophée départemental.

- Les minimes 1 et 2 seront autorisés à participer au trophée régional sans comptage des points (pour la sélection au trophée de France.)
- En cas d'ex aequo sur le trophée : pour s'aligner sur le règlement du trophée régional et du trophée de France, « la place à l'adresse ou au cyclo-cross » prime sur celle de la route.

	DATES	LIEU	CLUB ORGANISATEUR	COMMENTAIRES
1	Dimanche 12 mai	UZEL	CC UZEL	Trophée départemental
2	Date ??	Appel à candidature	???	Trophée régional

Fin de réunion à 21h.

Duboscq, Nathalie Corlay

Responsables de la commission jeunes